

Journée mondiale du climat

La forêt et le bois :
des alliés face à l'urgence climatique

8 DÉCEMBRE
2022



Incendie en forêt de La Teste-de-Buch, juillet 2022



DOSSIER DE PRESSE

Entretien avec l'ONF

Bertrand Wimmers,
directeur de l'agence de Compiègne

Eric Marquette,
directeur de l'agence de Lille

Changement climatique et gestion forestière : il est urgent d'agir !

Crée à l'initiative de plusieurs ONG, la Journée mondiale du climat est célébrée le 8 décembre. Elle a pour objectif de mettre en lumière les conséquences dramatiques du réchauffement climatique et la nécessité d'agir pour en limiter les effets.

Le changement climatique a de graves conséquences sur les forêts françaises, soumises depuis quelques années à des dépeissements massifs. Aujourd'hui, l'enjeu majeur pour l'ONF est de protéger la forêt face au réchauffement climatique pour qu'elle puisse continuer à remplir ses nombreux rôles : préserver la biodiversité, limiter risques naturels, accueillir le public et fournir du bois, matériau renouvelable essentiel pour assurer la transition écologique de notre société.

L'année 2022 a été symptomatique de ces changements climatiques. En effet, elle a été marquée par 8 550 incendies, soit près de 72 000 hectares de forêts brûlés ! Autrement dit, six fois la moyenne des dernières décennies !

Face à ces défis immenses, que font les forestiers pour préserver ces espaces, restaurer la biodiversité et transmettre une forêt en bonne santé aux générations futures ? Comment préparent-ils les forêts de demain ?

Partez à la découverte des grands enjeux climatiques des forêts actuelles et futures à l'occasion de la journée mondiale du climat ! Du 5 au 11 décembre 2022, l'ONF publiera des articles, vidéos, interviews, quizz, sur onf.fr et les réseaux sociaux.

Plus que jamais, les forestiers doivent agir : venez comprendre le rôle des forêts et du bois pour répondre à l'urgence climatique.



Retrouvez en page 3 l'interview des directeurs des agences de Compiègne et Lille sur les nombreux questionnements et les actions mises en place afin d'adapter les forêts au changement climatique.

Et aussi...



Les trophées #jagispourlaforêt

Vous avez entre 13 et 25 ans et vous menez des actions individuelles ou collectives (préservation de la faune et la flore forestière, sensibilisation du jeune public, réalisation d'œuvres artistiques ...) en faveur de la forêt ?

Rendez-vous sur onf.fr pour télécharger le dossier de candidature aux trophées #jagispourlaforêt et participez au concours ! Les candidatures seront ouvertes du 8 décembre 2022 au 5 février 2023 et la remise des prix aura lieu le 16 mars 2023, à l'Académie du Climat.

Conférence digitale : jeudi 8 décembre à 17h00

L'ONF et le Centre National de la Propriété Forestière vous invitent à une conférence digitale : La prévention des incendies face au réchauffement climatique
Inscriptions : <https://my.weezevent.com/journee-mondiale-du-climat-2022>



Bertrand Wimmers
directeur de l'agence
de Compiègne

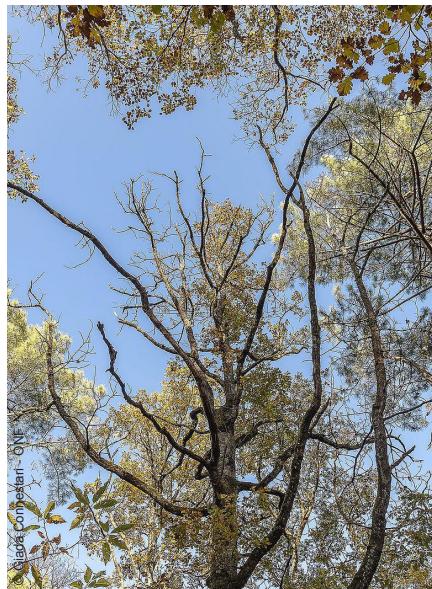


Eric Marquette
directeur de l'agence
de Lille

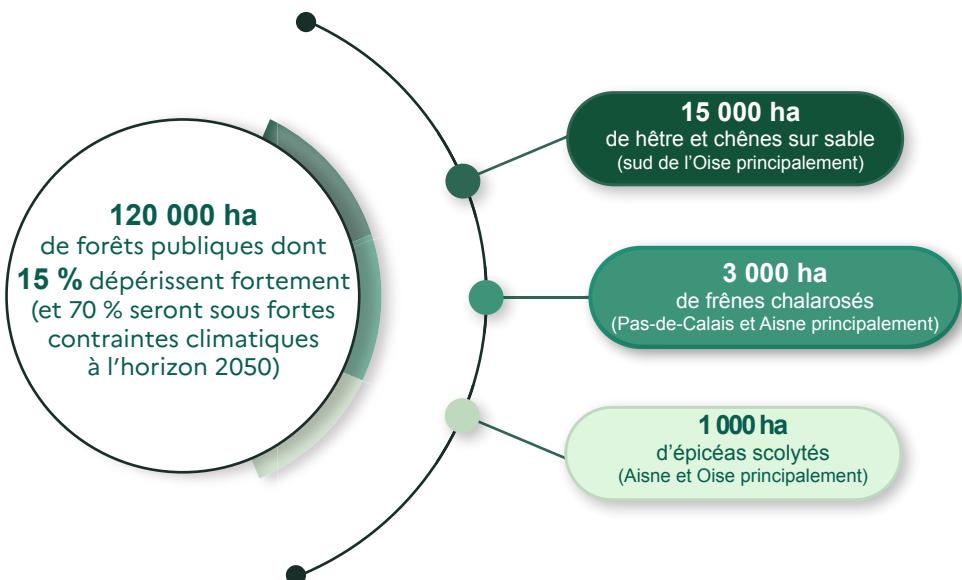
QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROBLÈMES AUXQUELS L'ONF DOIT FAIRE FACE ?

Eric Marquette : L'impact du réchauffement climatique sur les forêts est identifié depuis les années 90. Mais les trois sécheresses de 2018 à 2020 ont provoqué une accélération des phénomènes de dépérissement sur les arbres adultes et d'importants échecs de renouvellement forestier, qu'il soit naturel ou par plantation. Les scénarios climatiques prédisent le climat d'Albi en 2050, et un été sur deux correspond désormais aux étés de 1976 ou 2003, tristement restés dans les mémoires...

Aujourd'hui, plus de 300 000 ha de forêts publiques en France souffrent sévèrement et on estime que 50 % de la forêt française changera de visage d'ici cinquante ans. Cela ne veut pas dire qu'elle disparaîtra, mais la physionomie de certains peuplements se modifiera.



Dépérissement d'un chêne causé par les sécheresses estivales

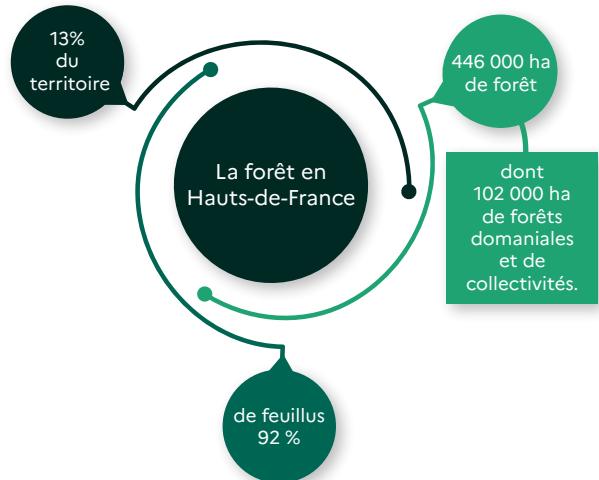


Bertrand Wimmers : En Hauts-de-France, on identifie principalement trois grandes problématiques en forêt publique : la chalarose (champignon aérien) qui déciment les frênaies ; le scolyte (coléoptère) qui détruit les épicéas ; et les dépérissements de chênes pédonculés et hêtres sur les sols sableux très sensibles aux sécheresses et infestés de hannetons, coléoptères qui dévorent les racines des arbres.

Les surpopulations de grands animaux (sangliers et cervidés), insuffisamment régulés et grands consommateurs de jeunes pousses et de fruits forestiers affaiblissent encore plus la capacité naturelle des forêts à se renouveler ainsi que la biodiversité végétale de l'écosystème.

En HdF, ce sont 90% des forêts qui se trouvent en déséquilibres.

50 % des surfaces des forêts domaniales présentent un déséquilibre forêt-ongulés (cerfs, chevreuils, biches et sangliers), selon les dernières statistiques de l'Office national des forêts (ONF), contre 34 % en 2015. Cela représente près de 850 000 ha sur 1,7 million que comptent les forêts propriétés de l'Etat.



COMMENT VOYEZ-VOUS LES FORÊTS QUE VOUS GÉREZ DANS 100 ANS ?

BW : Personne n'a de « boule de cristal » et il faut désormais apprendre à gérer l'incertitude. Les scientifiques nous expliquent que la hausse des températures va beaucoup plus vite que la capacité d'adaptation et de déplacement des arbres vers le Nord ou en altitude, donc nous accompagnons le mouvement. Pour autant les arbres disposent d'une grande diversité génétique interspécifique (c'est-à-dire au sein de chacune des espèces) sur laquelle nous nous appuyons.

EM : En 2100, on peut conjecturer que les futaines cathédrales de hêtres et chênes pédonculés seront une image du passé. La forêt devrait être moins élancée et moins dense, plus diverse, avec des mélanges feuillus / résineux et des imbrications de landes arbustives et herbeuses sur les zones très sèches.

QUELLE SOLUTION PRÉCONISEZ-VOUS ?

EM : Il serait illusoire et dogmatique de croire qu'un modèle unique, quel qu'il soit, apportera la solution. Notre stratégie d'adaptation et de résilience pour des forêts publiques vivantes et multifonctionnelles (qui fournit les services attendus) est donc fondée sur le concept de forêt mosaïque. Il s'agit de faire cohabiter différents itinéraires de gestion et une variabilité d'essences, de structures, de classes d'âges, de types d'habitats : naturels / plantés, jeunes / âgés, ouverts / boisés, secs / humides, etc.

Face aux dépérissements des arbres, la récolte d'une matière renouvelable mais périssable est fondamentale pour limiter les pertes de qualité technologique et la dépréciation et des bois et permettre le réinvestissement en forêt.

BW : Pour renouveler la forêt, nous misons sur la diversité des essences et des techniques, à la fois issues des processus naturels mais aussi par plantations d'essences plus résistantes et moins gourmandes en eau. Cela combine à la fois :

- les solutions fondées sur la nature en nous appuyant sur le mélange des essences locales issues de la dynamique naturelle;
- la migration assistée par plantation d'espèces et d'origines méridionales, issues de graines acclimatées aux chaleurs pour accélérer le brassage génétique;
- des tests de nouvelles espèces provenant d'autres pays, sélectionnées pour leur potentiel de résistance, au sein d'îlots d'avenir de 0,5 à 2 ha. A raison d'une vingtaine d'ha par an, ces îlots représentent moins de 0,2 % des surfaces régionales.
Ils seront suivis et analysés par notre département Recherche, développement et innovation (RDI).

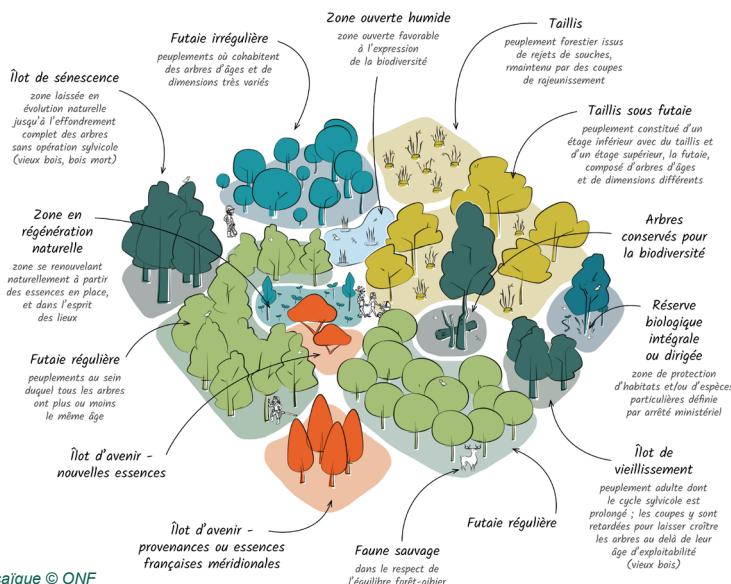
La nécessaire régulation du grand gibier qui commet de nombreux dégâts est le corolaire d'une forêt plus résiliente.

Sentinelle et témoin des effets très visibles du réchauffement climatique, les forêts deviennent ainsi d'immenses laboratoires à ciel ouvert.

PLAN DE RELANCE DE L'ETAT

En 2020, le gouvernement a décidé d'un grand plan de relance de 300 M€ pour cartographier, reconstituer et adapter la forêt française aux changements climatiques. Une nécessité pour la forêt française, et un défi d'envergure pour les forestiers, les pépiniéristes et les entreprises de travaux forestiers.

En Hauts-de-France, ce seront 2 000 ha de forêts publiques reconstitués soit 2 millions de plants sur les hivers 21/22 et 22/23 avec plus de 40 essences différentes.



La forêt mosaïque © ONF

*L'Office national des forêts est gestionnaire des forêts publiques, soit 25 % de la forêt française et régionale. La filière forêt bois française emploie 400 000 personnes et compense 25 % des émissions nationale de gaz à effet de serre. En Hauts-de-France, la filière regroupe 40 000 personnes au sein de 8 000 TPE / PME.